

chemins de fer, est d'opinion que la politique énoncée dans les dites résolutions est injuste, et qu'elle ne promet pas des résultats proportionnés à la grandeur des sacrifices que la Province est appelée à faire."

Cet amendement fut rejeté par 35 voix contre 20. Pour ne pas donner à l'opinion publique le temps d'agir sur les députés ministériels, le gouvernement s'était opposé à un ajournement de la Chambre jusqu'au lundi suivant, deux jours après.

#### No. 39 — CERTAINS CHEMINS DE FER.

La Chambre s'était formée en Comité sur les résolutions, mais ne les avait pas encore adoptées. Lorsque l'adoption en fut proposée, le 12 février 1875, M. Lynch donna lecture à la Chambre d'une lettre écrite par M. Onimet quand il était Premier Ministre, dans laquelle il promettait un octroi additionnel au Chemin du Sud-Est. Il dit que, sur la foi de cette lettre, des arrangements avaient été conclus en Angleterre, et que, ne rien donner à ce chemin, c'était compromettre l'honneur et le crédit de cette Province. Il signala aussi l'injustice commise envers le chemin de Missisquoi et de la Rivière Noire. Il fut suivi de l'Hon. M. Laframboise et de plusieurs autres députés, qui firent voir l'injustice commise envers les chemins de fer omis dans les résolutions.

M. Lynch proposa alors l'amendement suivant :

" Que cette Chambre regrette que la réclamation spéciale des Compagnies de Chemins de fer du Sud-Est et Montréal, Chambly et Sorel, a un subside additionnel en conformité de la promesse faite dans cette Chambre, le 23 janvier 1874, par l'Hon. Premier Ministre du Gouvernement d'alors, et ratifié et confirmé par un écrit de ce dernier, en date du 24 du même mois, n'ait pas été mentionné dans les dites résolutions.

" Et de plus que cette Chambre regrette que l'importance du chemin de fer de Québec et du Nouveau-Brunswick auquel un octroi de terre fut fait par l'Acte des chemins de fer, 1870, et aussi de cette portion du chemin de fer du S.-E. appartenant ci-devant au chemin de fer de Richelieu, Drummond et Arthabaska, ainsi que du chemin de fer de Missisquoi et de la Rivière Noire, n'ait pas été reconnue par les dites résolutions."

Cet amendement fut rejeté par 35 voix contre 26